



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Réforme de l'éducation prioritaire : des propositions alléchantes mais trop de questions restent posées !

Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, a présenté son "plan pour l'éducation prioritaire", jeudi 16 janvier 2014.

Concernant les personnels enseignants - Le ministre a repris les annonces des chantiers métiers : indemnités spécifiques, pondérations et création d'un nouveau grade d'accès fonctionnel (GRAF). Cela concernerait 100 réseaux en 2014 et 350 en 2015. La CGT Éduc'action reste opposée à la multiplication des indemnités spécifiques et surtout à la création d'un nouveau grade qui crée de nouvelles inégalités entre les personnels. Elle est favorable à des décharges de service pour ces missions particulières. Ce que propose le ministre va dans le bon sens mais ne saurait s'arrêter aux seuls établissements relevant aujourd'hui d'ÉCLAIR. ÉCLAIR dont le ministère n'annonce toujours pas la suppression, à l'inverse de ce que demande la CGT Éduc'action.

Concernant les élèves - Le ministre annonce un nouveau renforcement de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, pour arriver, d'ici 2017, à 30 % dans les 350 réseaux. Rappelons que les "efforts" constatés lors de la rentrée 2013 ont été très peu visibles. Ceux annoncés pour la rentrée 2014 ne sont pas de nature à faire évoluer sensiblement ces taux de scolarisation pour l'ensemble des écoles relevant aujourd'hui de l'éducation prioritaire, dans certaines académies ces taux étant bien en-deçà des 5 %... Par ailleurs, le ministre annonce plus d'enseignants pour le dispositif "Plus de maîtres que de classes". En théorie, ce dispositif est positif mais il doit se vérifier en pratique quand, aujourd'hui, le ministère peine à prendre en charge la hausse démographique... Enfin, le ministre annonce que les réseaux bénéficieront d'un renforcement en infirmières et assistant-es sociales. Cette annonce va dans le sens des revendications de la CGT Éduc'action, ce qui n'est pas le cas pour l'annonce de la création de 500 nouveaux postes d'Assistants de Prévention et de Sécurité. La CGT Educ'action continue de réclamer des moyens pérennes en termes d'accompagnement éducatif.

La CGT Éduc'action constate que le ministère opère une redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire qui pourrait aboutir à un nouveau rétrécissement de celle-ci, ce qui ne serait pas acceptable. Elle demande que les moyens annoncés soient réellement mis sur la table. En ce sens, la CGT Educ'action reste très dubitative au regard des budgets et des recrutements prévus.

Les annonces du ministre sont ambitieuses et nécessitent des moyens. Nous attendons donc désormais des faits et plus des discours.

Montreuil, le 20 janvier 2014